

RÈGLEMENTS DU CONCOURS “DEVIENS UN AMBASSADEUR ENGAGÉ !”

1. ORGANISATION DU CONCOURS

- 1.1. Le concours « Deviens un ambassadeur engagé » (ci-après le « Concours ») est organisé et pris en charge par le Réseau Avant de Craquer. Il est rendu possible grâce à la participation de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm et VIA Rail Canada.
- 1.2. Ce Concours n'est ni organisé ni parrainé par Facebook, Instagram ou Tik Tok.

2. DURÉE DU CONCOURS

- 2.1 Le Concours se déroulera du 6 octobre 2021, 09h HAE, au 31 octobre 2021, 23h59 HAE.

3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- 3.1 Pour être admissible au Concours, une personne doit :
 - a. Avoir entre 16 ans et 35 ans inclusivement ;
 - b. Résider au Québec.
- 3.2 Les employés, bénévoles, représentants ou mandataires du Réseau Avant de Craquer, les employés de ses associations membres, ainsi que tous membres de leurs familles immédiates et les personnes vivants sous leur toit ne sont pas admissibles au Concours. Exceptionnellement, les ambassadrices de l'Escouade sans filtre sont admissibles au Concours.

4. MODALITÉS DE PARTICIPATION

- 4.1 Le participant doit partager à au moins **deux reprises** du contenu en lien avec le message de la semaine de sensibilisation du Réseau Avant de Craquer sur ses réseaux sociaux. Les publications peuvent être originales ou des partages du contenu du Réseau Avant de Craquer. Les contenus doivent être publiés sur un des trois réseaux sociaux suivants (Facebook, Instagram et Tik Tok), avec le mot clic #tucomptestoiaussi et en identifiant le Réseau Avant de Craquer.
- 4.2 Chaque publication de plus que les deux requises procure une participation supplémentaire au tirage au sort pour le participant.
- 4.3 Pour valider sa participation, chaque participant doit dûment s'inscrire en répondant à un **formulaire en ligne** prévu à cet effet avant que ne se termine le concours. Ainsi, aucune participation ne sera recevable après le 31 octobre 2021 à 23 h 59 HAE. Ce formulaire est accessible via le site web <https://www.avantdecraquer.com/>.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS “DEVIENS UN AMBASSADEUR ENGAGÉ !”

- 4.4 La participation est gratuite et le Concours ne requiert aucune obligation d’achat.
- 4.5 Participation en ligne seulement.
- 4.6 Il est interdit au participant, lors de sa participation au Concours, de publier du contenu appartenant à l’une ou l’autre des catégories suivantes :
- a. Contenu pornographique, vulgaire, obscène ou sexuellement explicite ;
 - b. Matériel illégal ;
 - c. Propos haineux ;
 - d. Menaces ou harcèlement ;
 - e. Menace ou incitation à commettre un acte criminel ;
 - f. Contenu ou déclaration offensant, obscène, profane, diffamatoire, menaçant, harcelant, insultant ou dénigrant envers toute personne, ethnie, race, genre, orientation sexuelle, religion, profession ou groupe d’âge ou encourageant toute activité pouvant être illégale, inappropriée, risquée, dangereuse, ou socialement irresponsable, tel que déterminé par le Réseau Avant de Craquer à sa seule et entière discrétion ;
 - g. Tentatives de mobiliser la population pour toute cause autre qu’un événement du Réseau Avant de Craquer ;
 - h. Lorsque le Concours est hébergé sur les plateformes de médias sociaux, tout ce qui ne respecte pas les conditions d’utilisation et les règles de ce média social ;
 - i. Violation des droits personnels ou de propriété de toute personne, entité ou organisation, y compris, mais sans s’y limiter, les droits de propriété intellectuelle (autres que le contenu proposé à la création des masques) ;
 - j. Propos diffamatoires, dénaturés ou désobligeants à l’égard de Radio-Canada/le Commanditaire/Fournisseur de prix ou de toutes autres compagnies, marques ou personnes ou de leurs produits.
- 4.7 Le Réseau Avant de Craquer se réserve le droit de disqualifier toute participation jugée inappropriée ou ne convenant pas à son public, pour quelques raisons que ce soit.

5. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

- 5.1 **L’inscription à l’aide du formulaire** requiert le téléversement de preuves de la publication des contenus. Les captures d’écran ou photos doivent être d’un **maximum d’un (1) Meg**. Les images déposées devront être au format JPEG, GIF, PNG ou PDF.
- 5.2. Le participant fera parvenir à ses frais et risques ses fichiers informatiques par le biais du site sous la responsabilité du Réseau Avant de Craquer. Les captures d’écran ou photos correctement téléchargées seront visibles depuis leur compte et un message de confirmation sera envoyé à l’adresse e-mail fournie (pensez à vérifier vos spams !).

6. MODE D’ATTRIBUTION DES PRIX

- 6.1. Un tirage au sort sera effectué après la clôture du Concours parmi toutes les participations admissibles reçues pendant la durée de celui-ci. Ce tirage au sort se fera par un comité de sélection choisit par les organisateurs du Concours au siège social du Réseau Avant de Craquer sise au 1990,

RÈGLEMENTS DU CONCOURS “DEVIENS UN AMBASSADEUR ENGAGÉ !”

rue Cyrille Duquet, Bureau 219, Québec (Québec), G1N 4K8. Trois gagnants seront tirés au sort. Le grand gagnant sera le dernier tiré. Les noms des gagnants seront annoncés sur le site Web Avantdecraquer.com ainsi que sur la page Facebook et le compte Instagram du Réseau Avant de Craquer dans la semaine du 1er novembre.

- 6.2. Les gagnants des tirages au sort seront contactés par téléphone, courriel, compte de réseau social ou autre information fournie lors de leur inscription électronique et devront réclamer leur prix dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à partir de la date et l’heure à laquelle ils auront été contactés la première fois. Après ce délai, si le gagnant ne s’est pas manifesté, le prix non réclamé sera tiré au hasard parmi tous les participants.
- 6.3. Les personnes contactées auront à répondre à un problème mathématique.
- 6.4. La réclamation du prix peut s’effectuer par courriel ou en acheminant une demande au Réseau Avant de Craquer situé au 1990, rue Cyrille Duquet, Bureau 219, Québec (Québec), G1N 4K8.

7. DESCRIPTION DES PRIX

Trois prix sont offerts par le Réseau Avant de Craquer et ses partenaires :

- 7.1. **Prix par tirage au sort – Les deux premiers prix** Les deux premiers gagnants du tirage au sort recevront chacun une carte prépayée d’une valeur de 250\$ offerte par la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm.
- 7.2. **Prix par tirage au sort – Le grand prix** Le grand gagnant du tirage au sort recevra un prix d’une valeur de 1000\$, soit une carte prépayée d’une valeur de 500\$ offerte par la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm et un crédit-voyage de 500\$ offert par VIA Rail Canada.
- 7.3. La valeur approximative totale de tous les prix est de 1500\$.

8. RESPONSABILITÉ

- 8.1. La participation au Concours étant réalisée par le biais d’internet, elle implique la connaissance et l’acceptation des limites d’internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les débits très variables ou le temps de chargement. En conséquence, le Réseau Avant de Craquer ne saurait en être tenu pour responsable de toutes difficultés rencontrées par un participant ou un potentiel participant lors de son inscription ou de sa participation au Concours.
- 8.2. Les gagnants des prix dégagent de toute responsabilité le Réseau Avant de Craquer et ses employés, ainsi que les fournisseurs de prix, de tout préjudice ou perte qu’ils pourraient subir à la suite de l’acceptation ou de l’utilisation de leur prix.

9. CONDITIONS GÉNÉRALES

- 9.1. En soumettant votre participation, vous reconnaissez avoir lu les Règlements du Concours, et acceptez de vous y conformer.
- 9.2. Les prix sont non modifiables, non transférables, non monnayables et non cessibles.
- 9.3. Toute fausse déclaration du participant engage automatiquement sa disqualification du Concours.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS “DEVIENS UN AMBASSADEUR ENGAGÉ !”

- 9.4. Le Réseau Avant de Craquer s’engage à utiliser les données personnelles des participants dans l’unique but de les contacter en cas de gain et d’annoncer leur prénom et nom sur les réseaux sociaux, si un tel accord donné lors de la prise de contact.
- 9.5. Si vous avez des exigences en matière d’éligibilité, ou des besoins spéciaux, veuillez contacter la coordinatrice du Concours aux coordonnées ci-dessous :

Manon Dion,
Directrice, événementiel et développement
Lignes administratives : 418-687-0474 / 1 800 323-0474
Télécopieur : 418-687-0123
info@avantdecraquer.com
